29 septembre 2004 **04.382**

Question Charlotte Imhof

Manque de tuteurs, quels remèdes?

L'office des tutelles aurait, semble-t-il, des listes d'attentes considérables en vue de mises sous tutelles, notamment dans le domaine de la tutelle de personnes souffrant d'un handicap, par manque de tuteurs potentiels.

Ces attentes sont difficilement gérables pour les familles et créent des drames familiaux pénibles.

Quelles sont les mesures qu'envisage l'Etat pour améliorer cet état de fait, notamment dans le recrutement des tuteurs?

Cosignataires: C. Schallenberger et S. Vogel.